

Il Capitano  
 Dipartimento Politico  
 di Palermo

Comunicazione.

Palermo, il 22 maggio 1936.

M. Tamamo ambasciatore d'Italia mi ha  
 fatto domande se le relazioni tra il  
 16 giugno '30.

Le l'ho detto a l'ora indagine.  
 Le mi ha comunicato le decreti del  
 Re d'Italia, in data del 9 aprile  
 permettendo l'Etiopia a la  
 sovranità de l'Italia.

l'ho detto anche de certe notizie  
 con le notizie.

La conferenza a été annoncée sur la  
 conférence de l'Etat ex-ante  
 qui a eu lieu a Genève le 9 et le  
 10 de ce mois et à laquelle  
 j'avais participé.

l'ho spiegato - avec toute la  
 précision et la mesure nécessaire -  
 M. Tamamo sur l'essentiel de  
 l'opération, en évitant tout ce



qui avait caractère confidentiel. Je lui ai  
 écrit que mon attitude à l'égard de l'Italie  
 avait été, sans ce cas encore, amicale. Je  
 lui ai cependant fait comprendre que la  
 Confédération suisse ne pouvait pas et n'avait  
 pas l'intention de prendre une initiative  
 par la levée des sanctions.

A ce moment M. Ramarò m'a déclaré que  
 le Gouvernement de Rome s'attachait  
 à ce que la Suisse ne participât au  
 férieusement aux sanctions contre  
 l'Italie, celle-ci ayant maintenant  
 un caractère purement punitif et  
 vexatoire et étant par conséquent  
 incompatible soit avec la politique  
 de neutralité soit avec l'amitié  
<sup>pour</sup>  
 avec l'Italie.

J'ai répondu que cette communication  
 me surprenait et qu'il était  
 anormalement et politiquement  
 inacceptable pour le Conseil fédéral  
 d'entrer dans les vues du Gouverne-  
 ment italien. J'ai expliqué que

Il Capo  
 del  
 Dipartimento Político  
 federale

quelle avait été votre politique  
 dans le gouffre de l'anarchie et  
 le chaos qui s'avaient déchaînés et dirigés  
 comme M. Tamayo insistait et qu'il lui avait  
 écrit de faire le démarcator par ordre  
 reçu et au sujet de son initiative  
 comme en outre il me disait que  
 M. Alarín, qu'il avait vu à Genève  
 le jour même, s'était chargé  
 de venir me trouver, j'ai pu  
 me tenir très-sérieux, mais en même  
 temps très-calme, pour dire  
 à M. Tamayo que cette attitude  
 du Gouvernement, tel que un  
renvois de saules et  
 un paraître enchaîné aux  
 carreaux de la justice et de  
 l'autorité.

M. Tamayo, ayant qu'il ne réussisse

j'y ai modifié mes déclarations, et alors  
 j'ai ajouté qu'il est affirmé peut-être  
 que le Congrès fédéral peut avoir  
 que la question de l'adhésion est  
 à l'étude.

J'ai révisé que la question est  
 en effet, à l'étude - chose  
 très naturelle! - mais que  
 je devrais maintenant et confirmer  
 que la Suisse ne pourrait pas  
 être seule à reprendre les négociations  
 italiennes.

Je pense que votre arrivée à Rome  
 à l'occasion de la prochaine visi-  
 te à M. Mussolini, sera expliquée  
 à celui-ci que nous nous  
 attendons de sa part à une  
 campagne en faveur de  
 autres honnêtes intentions!

Walter